



AA x 9



**Rapport de l'atelier sur «Plaidoyer pour l'amélioration
de la gouvernance et la transparence des petits pélagiques»
Nouadhibou, du 20 au 21 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi 20 février ont débuté, à 9 heures du matin à l'Hôtel Nakhil dans la ville de Nouadhibou, les activités de l'atelier-débat, organisé par la Section artisanale Nord, relevant de la Fédération Nationale des Pêches, sous la présidence de M. Sid'Ahmed Abeid président de la dite section sous le thème : «Plaidoyer pour l'amélioration de la gouvernance et la transparence des petits pélagiques».

Le Responsable de l'atelier M. Sid'Ahmed Abeid a donné le coup d'envoi des activités conformément à l'agenda ci-joint, après constatation de la prise des participants de leur place dans la salle de réunion de l'hôtel Nakhil et après l'enregistrement des noms et adresses des présents dans le registre.

M. Abeid a commencé tout d'abord par remercier les participants pour leur présence et pour le temps consenti afin de contribuer au succès de l'atelier, à travers des interventions, des opinions et des suggestions tirées des expériences, des données et des statistiques disponibles sur le thème susmentionné.

Cet atelier peut être décrit sans exagération comme étant un atelier de la société civile en raison de l'appréciable affluence qualitative et quantitative à l'atelier : (responsables des fédérations de pêche, professionnels de la pêche artisanale et pélagique, capitaines, pêcheurs, journalistes, syndicalistes, organisations non gouvernementales et organismes de défense de l'environnement). A cela s'ajoute la présence de quelques élus locaux, dont une députée à l'assemblée nationale (Eziza Jidou) de la ville de Nouadhibou, l'adjoint au maire de la Commune de Nouadhibou (Cheikh El Kebir Bouceif) et du représentant du Conseil Régional de NDB (Eida Bamba).

9

ANN 9

M. Sid'Ahmed Abeid a présenté par la suite, un exposé sur la pêche des petits pélagiques, ses origines et les moyens disponibles à cette époque, établissant une comparaison entre son importance dans les années 70 d'une part et aujourd'hui d'autre part : «le poisson n'était pas important pour la majorité de la population du pays dans les années 70 et 80 et ne faisait pas partie de leur mode alimentaire, en raison de leur nature bédouine et saharienne. Toutefois aujourd'hui, la plupart des citoyens consomment du poisson qui est entré dans leur habitudes alimentaires, après avoir pris conscience de son importance et de ses bienfaits pour la santé humaine, en plus de ses prix bas comparativement à la viande rouge, ainsi que sa distribution et sa vente dans différentes zones du pays mauritanien".

Abeid ajouta : la FNP a été la première à exiger un arrêt biologique dans le but de préserver la richesse marine nationale dans l'intérêt des générations actuelles et futures. "Les richesses marines sont aujourd'hui plus menacées que jamais d'où la nécessité de conjuguer les efforts de tous pour les protéger et plaider en faveur de l'amélioration de leur capture et de la transparence dans la gestion des pêcheries· notamment des petits pélagiques· qui constituent une immense réserve et dont la pêche a été pendant des décennies le monopole exclusif des étrangers. Il a souligné enfin que l'atelier est ouvert à tous, sans restrictions ni conditions, en toute transparence et franchise.

Pour rappel, le financement de cet atelier a été assuré par le PRCM que nous tenons le saluer et remercier pour l'intérêt qui porte à la préservation de la ressource halieutiques et son exploitation rationnelle.

Plus de 60 participants ont pris part aux activités de l'atelier, marqué par plus de 20 interventions (voir la liste jointe).

Les intervenants ont abordé à cette occasion, divers aspects du thème choisi: du diagnostic de l'état des petits pélagiques à l'appel à leur protection contre la mauvaise gestion, le pillage et les usines de farine impitoyables, en passant par la nécessité d'en bénéficier en matière d'alimentation des populations, de sécurité alimentaire, de valorisation des petits pélagiques et d'actions en vue d'améliorer leur commercialisation au niveau local et régional en plus du maintien de leur qualité. La nécessité de la formation de ressources nationales au lieu de compter sur la main d'œuvre étrangère a été également mise en exergue dans ces débats.

La plupart des participants ont souligné l'importance d'examiner les méthodes de production utilisées afin d'être au diapason de l'ère, appelant à œuvrer afin de réduire les prix des petits poissons pélagiques, qui ont connu une hausse significative ces derniers temps.

ANNEXE 9

L'État s'est efforcé ces dernières années d'accorder une grande attention au poulpe tout en négligeant les petits pélagiques et en laissant cette pêcherie à la merci des étrangers qui ont épuisé de manière anarchique ces ressources, à travers l'octroi de licences annuelles en contrepartie de modiques sommes d'argent. .

Des documents et statistiques, abordant de manière exhaustive l'état des petits pélagiques, leurs stocks, comment les valoriser, et leur rôle dans la sécurité alimentaire de la population, ont été présentés et distribués au cours de l'atelier, qui s'est poursuivi de 9h jusqu'à 17.

Tous les acteurs ont exigé à l'unanimité la protection des richesses marines, des petits pélagiques, du fait qu'ils constituent l'espèce préférée de la majorité de la société mauritanienne et en raison de leur bon marché par rapport aux autres espèces.

Les Intervenants ont également salué le rôle de la Fédération Nationale de Pêches, notamment le président de la section de la pêche artisanale, M. Sid'Ahmed ABEID pour le plaidoyer de protection de la richesse et la sensibilisation contre les dangers qui la menacent, ainsi que pour avoir consacré sa vie au service des questions publiques, le soutien des faibles et des défavorisés en général et dans le secteur des pêches en particulier.

Les participants à l'atelier ont décidé d'émettre 3 recommandations principales, en espérant leur satisfaction de toute urgence par les autorités habilitées :

- 1- Activer le comité régional de pêche des petits pélagiques, qui fonctionnait depuis des années ;
- 2- Activer le Conseil Consultatif de Gestion de la Pêche Pélagique ;
- 3- Impliquer les pêcheurs artisanaux dans les décisions prises concernant la gestion de la pêche des petits pélagiques.

Des Commissions régionale et internationale de plaidoyer ont été créées pour présenter ces recommandations aux autorités nationales, régionales et internationales pour leur trouver des solutions convenables.

A

ANN 9

1- Commission locale (NDB) de plaidoyer se compose de :

Nom & Prénom	Entité		Contact
M. Sid' Ahmed Abeid	FNP	Président	46793431
Mme Eziza Jiddou	Député	Membre	26076165
M. Mansour Beidaha	ONG Zakia	Membre	47538030
M. Harouna Lebaye	FLPA	Membre	33623719
M. Ayache Abdellahi	FMM	Membre	22406340
M. Eida Bamba	Conseil régional	Membre	22334214
M. Sidi Salem	Syndicat UTM	Membre	46440466
Slama Ahmed Wahena	FNPA	Membre	48001136
Sid' Ahmed Labeid	FMP	Membre	22419401
Lemina Zeidane	Journaliste	Membre	46001524

2- Commission Régionale et Internationale de plaidoyer se compose de :

Nom & Prénom	Entité		Contact
M. Sid' Ahmed ABEID	FNP	Président	46793431
Mme Eziza JIDDOU	Député	Membre	26076165
M. Mansour Beidaha	ONG Zakia	Membre	47538030
Eida Bamba	Conseil régional	Membre	22334214
Sall Samba	Armateur	Membre	34440204

Enfin, les participants ont remercié le PRCM pour son appui et soutien accordé à notre Fédération pour une meilleure préservation et exploitation rationnelle de nos ressources halieutiques.

Nouadhibou, le 25 février 2024

Le Président de séance
Sid' Ahmed ABEID



Le Secrétaire de séance
Hmettou SIDI